

Enhesa flash

conformité réglementaire EHS

No. 46 Mar 2009

Bruxelles • Washington

Aperçu des développements réglementaires récents

L'Enhesa Flash vous informe régulièrement des derniers projets et services d'Enhesa. Il vous donne également un aperçu des nouveaux développements réglementaires ayant un impact sur l'industrie, et ce dans plus de 60 pays dans le monde.

Si vous ne savez pas quels impacts ces nouveaux développements vont avoir sur vos activités et services, veuillez contacter Enhesa par email :

info@enhesa.com.

Dans ce numéro :

Substances extrêmement préoccupantes	1, 16-20
Captage et stockage du carbone Derniers protocoles d'audit d'Enhesa	1 5
Événements et présentations à venir	22
Réglementations EHS :	
• Asie Pacifique	2-3
• Afrique et Moyen Orient	4
• Union européenne	4
• Europe centrale et orientale	6-8
• Europe occidentale	9-12
• Amérique du Nord	12-14
• Amérique centrale et Amérique du Sud	14-15
• IOSH 2009	14

Substances extrêmement préoccupantes

Opportunités commerciales majeures ou produits inquiétants ?

Les produits que vous vendez en Europe contiennent-ils des substances extrêmement préoccupantes aux termes du Règlement REACH ? La question peut paraître relativement simple, mais la réponse l'est souvent beaucoup moins. De nombreuses entreprises n'ont pas une vision précise des substances chimiques présentes dans les composants de leurs produits et s'exposent ainsi à des risques de taille.

Par exemple, de nombreux fabricants n'ont pas conscience que le simple fait, pour une substance, d'apparaître parmi les 15 produits énumérés sur le site Web de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), crée des obligations pour quiconque fournit des articles contenant cette substance. Comme l'illustre le tableau présenté plus loin dans cet article, des milliers de produits différents sont concernés. En outre, la publication de la liste des substances extrêmement préoccupantes a poussé un nombre croissant d'entreprises à cesser d'acheter des produits ou des composants ne disposant d'aucune déclaration du fabricant indiquant l'absence de ces substances. Par conséquent, il est de plus en plus évident que l'élimination progressive de ces substances va s'accélérer, car les entreprises commencent à craindre la mauvaise publicité pouvant résulter de leur utilisation. Mais dans le même temps, beaucoup considèrent également ce

phénomène comme une chance d'accroître leur part de marché, en proposant des produits de substitution dépourvus de substances préoccupantes.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les concepteurs de produits vont vivre des moments exaltants. Les anciens produits leaders du marché se retrouvent tout à coup sous les projecteurs et courent le risque d'être délaissés par les consommateurs ou interdits par les organismes de contrôle. Dans la plupart des cas, il suffirait qu'un concurrent propose un produit de substitution fiable pour que ce scénario se concrétise.

Chronologie complète

Comme le montre la chronologie ci-après, les fabricants qui utilisent l'une des substances candidates disposent désormais d'un peu plus de trois ans et demi pour mettre progressivement un terme à leur utilisation ou pour obtenir les autorisations nécessaires pour continuer à les utiliser.

8 octobre 2008 : le comité des États membres s'accorde sur les 15 premières substances à inclure dans la liste.

28 octobre 2008 : l'ECHA publie la liste candidate sur son site Web (ce qui déclenche l'obligation d'informer les clients sur les articles contenant l'une de ces substances extrêmement préoccupantes).

(Suite à la page 16)

Captage et stockage du carbone

Réalité réglementaire en devenir en Europe

Dans l'article intitulé « Carbon Capture and Storage: Becoming a Regulatory Reality in Europe » (Captage et stockage du carbone : réalité réglementaire en devenir en Europe), Meghan White examine le développement d'un cadre légal pour le captage et le stockage du carbone (CCS) sous la forme d'une importante mesure visant au respect des restrictions des gaz à effet de serre en Europe. L'article débute par une présentation des aspects techniques et par les principales initiatives politiques ayant soutenu l'établissement d'une base réglementaire pour le CCS. Une fois ces problèmes de fond exposés, l'article se poursuit par une analyse de la proposition de Directive CCS. Même si la Directive œuvre beaucoup dans le sens de la promotion du CCS comme outil de limitation des gaz à effet de serre et d'amélioration de la sécurité liée aux problèmes d'alimentation en énergies, elle souffre d'un certain nombre de faiblesses. Cette Directive est dotée d'une portée limitée, qui n'inclut pas toutes les activités associées au CCS et qui ne semble pas équilibrer convenablement les dispositions concernant le CCS et d'autres législa-

tions pertinentes, comme les Directives sur la prévention et la réduction intégrées de la pollution et sur un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté. Alors que les institutions européennes envisagent toujours l'établissement d'une base réglementaire pour le CCS, il convient d'obtenir davantage de clarté. Le projet et les amendements à venir, en relation avec cette proposition de Directive, ainsi que le soutien de projets de démonstration de CCS à grande échelle, devraient pouvoir fournir les encouragements nécessaires pour que le CCS devienne une réalité en Europe.

L'article complet (en anglais) peut être téléchargé à l'adresse <http://www.enhesa.com/service/publications.aspx>

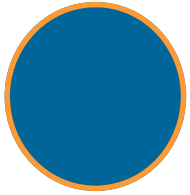
Cet article a été originellement publié dans « EU Energy Law and Policy Issues », collection ELRF, Euro-confidentiel, décembre 2008.

Pour commander la publication complète (95 EUR), cliquez [ici](#).



Ce numéro d'Enhesa Flash est distribué gratuitement par Enhesa. Visitez notre site internet www.enhesa.com pour obtenir de plus amples informations sur nos services.

Au cours des mois de novembre et décembre 2008, plusieurs nouvelles législations dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité ont été adoptées. Elles pourraient avoir un impact direct sur vos activités. Les pages suivantes vous donnent un aperçu des titres des développements réglementaires adoptés par pays, la date d'adoption et le numéro du rapport dans la base de données de la veille réglementaire ENHESA.



Pour obtenir plus de détails concernant ces développements, vous pouvez vous abonner à l'**Enhesa Update** (7000 EUR/an) ou recevoir des **rapports de veille réglementaire détaillés**.

Pour plus d'informations visitez <http://www.enhesa.com/enhesa/FR/service/monitoring.asp> ou envoyez nous un email à update@enhesa.com.

Nous élargissons constamment l'étendue géographique de nos rapports de veille réglementaire EHS.

Enhesa fait un suivi quotidien des développements réglementaires EHS dans plus de

Asie Pacifique

Australie

- Modification du règlement sur les déchets banals concernant le dépôt de déchets recyclables - 31 octobre 2008 [27914]
- NSW : Entrée en vigueur des modifications apportées à la loi de 2000 sur la gestion de l'eau - 28 octobre 2008 [27477]
- NSW : Adoption de la loi de 2008 sur les marchandises dangereuses (Transport par route et chemin de fer) - 03 décembre 2008 [26685]
- NSW : Modification du règlement sur la gestion de l'eau - 19 décembre 2008 [28211]
- SA : Publication des règlements de 2008 relatifs à la protection de l'environnement (Sites pollués) en complément à la loi modificatrice éponyme - 20 novembre 2008 [28091]
- SA : Publication de la loi et des règlements de 2008 sur les sacs en plastique (Prévention des déchets) - 18 décembre 2008 [9671]
- QLD : Intégration de la partie obligatoire 6.1 du code de développement du Queensland dans le règlement de 2008 sur la sécurité incendie dans les bâtiments - 12 décembre 2008 [16794]
- QLD : Publication du règlement de 2008 relatif à la protection de l'environnement - 07 novembre 2008 [16901]
- QLD : Publication de la politique relative à la protection de l'environnement (Air) pour 2008 - 12 décembre 2008 [28251]
- QLD : Publication de la politique relative à la protection de l'environnement (Bruit) pour 2008 - 12 décembre 2008 [28252]
- QLD : Publication du règlement modificateur de 2008 (n° 2) relatif à la législation sur la protection de l'environnement et autres - 12 décembre 2008 [28419]
- QLD : Publication du règlement modificateur de 2008 (n° 1) relatif à la radioprotection - 12 décembre 2008 [28247]
- QLD : Publication de la loi modificatrice de 2008 sur la législation sur le transport et autres en vue de la modification de plusieurs textes de loi - 1er décembre 2008 [28395]
- QLD : Publication du règlement modificateur de 2008 (n° 3) relatif à la législation sur le transport et autres - 12 décembre 2008 [28248]
- QLD : Publication du règlement de 2008 sur les infrastructures de transport (Transport de marchandises dangereuses par chemin de fer) - 12 décembre 2008 [28249]
- QLD : Publication du règlement de 2008 sur les opérations de transport (Utilisation des routes : marchandises dangereuses) abrogeant le règlement de 1998 - 12 décembre 2008 [28250]
- QLD : Future entrée en vigueur le 17 août 2009 de la loi de 2007 modifiant la législation sur l'eau et d'autres législations - 14 novembre 2008 [15941]
- QLD : Publication de l'avis modificateur de 2008 (n° 2) relatif à la santé et la sécurité au travail (Codes de pratique) - 12 décembre 2008 [28243]

- QLD : Publication de la loi modificatrice de 2008 relative à législation sur la santé et la sécurité au travail et d'autres législations - 25 novembre 2008 [28089]
- Victoria : Modification de la législation sur le transport des marchandises dangereuses - 18 décembre 2008 [27447]
- Victoria : Elaboration du règlement du Victoria relatif aux objectifs d'efficacité énergétique - 11 décembre 2008 [27458]
- Victoria : Elaboration de la loi de 2008 sur l'eau (Compétences relevant du Commonwealth) - 04 décembre 2008 [27793]
- WA : Adoption du règlement modificateur relatif à la santé et la sécurité du travail - 07 novembre 2008 [28003]

Chine

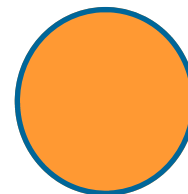
- 57 substances appauvrissant la couche d'ozone et 96 produits électroniques et mécaniques d'utilisation réglementée soumis à autorisation d'importation en 2009 - 10 décembre 2008 [28279]
- Publication des mesures de gestion modifiées concernant les permis de sécurité pour les isotopes radioactifs et équipements émetteurs de rayonnements - 06 décembre 2008 [28277]
- Beijing : Permis de radioprotection requis pour toutes les installations produisant, vendant ou utilisant des isotopes radioactifs - 31 décembre 2008 [28218]
- Beijing : Publication de l'obligation de déclaration de l'évaluation annuelle de sécurité et de protection des isotopes radioactifs et équipements émetteurs de rayons - 15 décembre 2008 [28408]
- Adoption de cinq nouvelles normes environnementales nationales concernant l'assainissement de la production - 21 novembre 2008 [27983]
- Publication des normes nationales pour 2008 - 13 janvier 2009 [9710]
- Disponibilité de la dernière version (2008) de la liste des substances chimiques existantes - 25 décembre 2008 [15792]
- Adoption de l'interprétation juridique de l'article 22 de la loi sur la prévention et le contrôle de la pollution de l'eau du 28 février 2008 - 20 novembre 2008 [28025]
- Publication de la liste des entrepreneurs habilités à effectuer les opérations de contrôle de la pollution de l'environnement en 2008 (5e groupe) - 21 novembre 2008 [27979]
- Liste des substances toxiques dont l'exportation et l'importation sont strictement réglementées - 31 décembre 2008 [28276]

Hong Kong

- Autorisation d'importation d'un tuyau de gaz flexible à des fins d'utilisation - 19 décembre 2008 [28378]
- Note technique concernant l'affectation des quotas d'émission relatifs aux permis visés dans le journal officiel - 07 novembre 2008 [28238]

(suite à la page 3)

Asie Pacifique (suite)



Inde

- Publication de l'avis sur les missions relevant de la compétence de divers départements du Conseil central pour le contrôle de la pollution - 17 septembre 2008 [27714]
- Publication de l'arrêté de 2008 relatif à l'acier et aux produits en acier (Contrôle de la qualité) - 09 septembre 2008 [28033]

Indonésie

- Règlement pour les auditeurs de systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail - 10 novembre 2008 [28286]

Japon

- Extension du registre des rejets et des transferts de polluants à 127 substances chimiques supplémentaires - 21 novembre 2008 [27393]
- Obligation de dépôt en décembre 2008 des demandes de permis de production d'ozone pour 2009 - 28 novembre 2008 [13960]
- Renforcement des exigences de recyclage des téléviseurs LCD et plasma - 05 décembre 2008 [28120]
- Obligation d'étiquetage des préparations contenant du nickel et de l'arsenic - 12 novembre 2008 [26815]
- Renforcement des exigences d'étiquetage en ce qui concerne le nickel et l'arsenic - 12 novembre 2008 [27254]

Nouvelle-Zélande

- Retrait du moratoire législatif concernant l'énergie basée sur les combustibles fossiles - 18 décembre 2008 [27551]

Philippines

- Adoption de la loi introduisant le nouveau code d'incendie des Philippines - 19 décembre 2008 [28412]

Singapour

- Certificat obligatoire pour l'utilisation de bâtiments en cours de construction comme baraquements de chantier - 05 décembre 2008 [28415]
- Modification de la loi sur la protection des consommateurs (Concurrence équitable) - 17 septembre 2008 [28110]
- Publication des nouveaux règlements sur la santé et la sécurité au travail (Décapage au jet d'abrasif) - 28 novembre 2008 [16328]
- Nouvelles restrictions concernant le tabagisme dans les lieux publics - 31 décembre 2008 [12134]

Corée du Sud

- Elaboration d'exigences SGH détaillées pour les marchandises dangereuses - 13 novembre 2008 [28365]
- Poursuite de l'évaluation des risques des substances chimiques existantes - 09 décembre 2008 [28380]

Taiwan

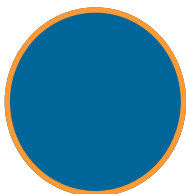
- Publication d'une liste de 649 matières dangereuses soumises aux exigences SGH - 05 décembre 2008 [28027]
- Modification des zones de contrôle de la pollution de l'air - 25 décembre 2008 [8791]
- Clarification des exigences relatives à la formation en hygiène et sécurité au travail pour le personnel qualifié dans le secteur du bâtiment - 25 septembre 2008 [28077]
- Modification du modèle de déclaration mensuelle des accidents du travail - 04 novembre

Votre climatiseur est-il sous contrôle ?

Dans de nombreux pays, la loi impose d'effectuer le suivi des gaz réfrigérants qui se trouvent par exemple dans les systèmes de climatisation et d'assurer la documentation et l'entretien adéquats, par le recours à des techniciens qualifiés. Ces obligations s'appliquent aux substances appauvrissant la couche d'ozone et aux gaz à effet de serre fluorés. Pour compliquer encore un peu les choses, en fonction du type d'équipement traité, les gaz concernés, les seuils applicables, le type de documentation et d'entretien requis ainsi que la portée des réglementations, varient considérablement d'un pays à l'autre, tout comme la mise en application de ces obligations. Aux États-Unis par exemple, le non-respect de ces obligations peut donner lieu à des amendes allant jusqu'à 25 000 \$ par jour et par système de climatisation non conforme. De surcroît, l'achat de gaz réfrigérants usagés ou importés est puni d'une amende de 300 000 \$ par conteneur de 13,6 kg de gaz réfrigérants. Comme de nombreux établissements disposent de dizaines d'unités de refroidissement et que celles-ci peuvent être intégrées à des machines comme à des bâtiments, les pénalités peuvent rapide-

Aperçu des services Enhesa :

- **Enhesa Flash** : 12-14 pages comprenant les titres des nouvelles réglementations adoptées - gratuit - tous les 2 mois.
- **Enhesa Update** : Titres et extraits des nouvelles réglementations adoptées et en préparation - 50 à 100 pages - 7 000 EUR/an - mensuel.
- **Enhesa - Veille réglementaire** : Rapports de suivi personnalisés en fonction de vos besoins spécifiques, avec des analyses détaillées de l'impact de ces nouveaux règlements ou projets sur vos activités dans tous les pays où votre entreprise est présente. Chaque mois, vous recevez une analyse personnalisée de chaque développement et une liste de changements pour rester en parfaite conformité avec tous les règlements d'application. Prix de départ : +/- 2 500 EUR par pays et par an.
- **Profils nationaux, protocoles d'audit, scorecards, registres réglementaires, manuels de formation, etc.**



Afrique et Moyen-Orient

Morocco

- Publication de l'arrêté relatif à l'hygiène et à la sécurité sur les lieux du travail - 06 novembre 2008 [28069]

Union Européenne

Concerné(s) par SVHCs ? (Substances extrêmement préoccupantes)

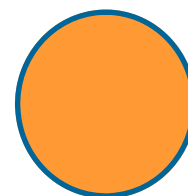
[Contactez-nous](#) pour participer à nos webinaires gratuits sur le sujet

- 14-Mai 2009

- Clarification de la directive sur les piles et accumulateurs concernant les piles légalement mises sur le marché avant le 26 septembre 2008 - 05/12/2008 [26551]
- Publication par la Commission de recommandations sur le calcul déterminant l'électricité issue de la cogénération en vertu de la directive 2004/8/CE - 17 décembre 2008 [5382]
- Publication au Journal officiel d'un rectificatif au règlement (CE) n° 1013/2006 relatif aux transferts de déchets - 28 novembre 2008 [5997]
- Modification de la directive 76/769/CEE relative à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de l'éthanol, du diisocyanate de méthylènediphényle, du cyclohexane et du nitrate d'ammonium - 16 décembre 2008 [27670]
- Adoption de la directive relative à la protection de l'environnement par le droit pénal - 06 décembre 2008 [12541]
- Publication au Journal officiel de la directive-cadre sur les déchets - 19 novembre 2008 [10698]
- L'Europe approuve le protocole relatif à l'étude stratégique environnementale de la Convention d'Espoo - 20 octobre 2008 [28065]
- Publication de la directive-cadre établissant des normes de qualité environnementale dans le domaine des eaux de surface - 24 décembre 2008 [12295]
- Adoption de la première mesure de mise en oeuvre de la directive 2005/32/CE (EuP) sur les produits consommateurs d'énergie en mode veille ou arrêt - 18 décembre 2008 [26775]
- Modification du règlement sur les détergents à la lumière du nouveau règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et mélanges - 31 décembre 2008 [12140]
- Publication du règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (SGH) - 16 décembre 2008 [12590]
- Publication du règlement relatif à l'interdiction des exportations de mercure métallique et au stockage en toute sécurité de cette substance - 14 novembre 2008 [13072]
- Publication du règlement relatif aux statistiques communautaires de la santé publique et de la santé et de la sécurité au travail - 31 décembre 2008 [28269]
- Publication de la recommandation sur les critères d'exportation de déchets radioactifs et de combustible irradié vers des pays tiers (directive 2006/117/Euratom) - 04 décembre 2008 [28429]
- Prorogation de la validité de cinq décisions de la Commission sur les critères pour l'attribu-

Trouvez les bons outils pour vos besoins en matière de conformité dans le monde entier

- Les *registres réglementaires* d'Enhesa répertorient les exigences législatives pertinentes et applicables à vos opérations et vous permettent d'y accéder directement.
- Les *profils pays* vous fournissent une description narrative et une analyse de la façon dont les principales matières EHS sont réglementées.
- Les *rapports de veille réglementaire* vous aident à anticiper et à gérer les changements réglementaires.
- Les *protocoles d'audit et les ScoreCards* mesurent vos performances en matière d'assurance conformité.



Derniers protocoles d'audit d'Enhesa

Enhesa vous propose les protocoles d'audit internationaux les plus à jour. Depuis la dernière édition du Flash (octobre 2008), Enhesa a mis à jour ou développé les protocoles d'audit

- | | | |
|--------------------------------|--------------------|----------------------------|
| - Australie - Australie du Sud | - Nouvelle-Zélande | - Japon |
| - Canada - Ontario | - Mexique | - Allemagne |
| - Royaume Uni - Angleterre | - Chine | - Union des Emirats Arabes |
| - Pays-Bas | - Chine - Beijing | - Brésil - Rio de Janeiro |

Nous avons également entamé le développement ou la mise à jour des protocoles suivants. Vous pourrez vous les procurer dans les prochains mois.

- | | | |
|---------------------------|------------------------|--------------------------------|
| - Australie | - Finlande | - Royaume Uni - Pays de Galles |
| - Australie du Sud | - Costa Rica | - Afrique du Sud |
| - Nouvelles Galles du Sud | - Chine - Guangdong | - Singapour |
| - Espagne | - Suisse | - Pologne |
| - Canada - Québec | - Inde - Karnataka | - Hong Kong |
| - Turquie | - Allemagne - Bavière | - Inde - Maharashtra |
| | - Royaume Uni - Ecosse | |

Vous prévoyez un audit et vous ne possédez pas encore d'outil d'audit ?

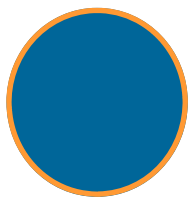
Vous aimeriez partager les coûts de développement des nouveaux protocoles ?

Suite à plusieurs demandes de nouveaux protocoles d'audit, nous recherchons des clients également intéressés qui seraient prêts à partager les coûts de développement. Si le protocole d'un de ces pays/régions vous intéresse, ne manquez pas de nous contacter pour connaître nos tarifs avantageux. Voici la liste des pays et

- | | | |
|-------------------------|-------------------|-------------------|
| - Azerbaïdjan | - Géorgie | - Puerto Rico |
| - Botswana | - Ghana | - Roumanie |
| - Bolivie | - Guatemala | - Arabie Saoudite |
| - Brésil - | - Jordanie | - Seychelles |
| - Cameroun | - Kazakhstan | - Serbie |
| - Canada - Saskatchewan | - Kenya | - Slovaquie |
| - Canada - Manitoba | - Luxembourg | - Tanzanie |
| - Canada - Nova Scotia | - Maurice | - Uganda |
| - Chine - Guangzhou | - Maroc | - Vietnam |
| - Chine - Zhongshan | - Mozambique | - Yemen |
| - Chine - Jiangsu | - Irlande du Nord | - Zimbabwe |
| - Fidji | - Oman | - Zambie |
| - Gabon | - Panama | |

Les postes de nuit peuvent favoriser l'apparition de cancers du sein

Des recherches menées par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) ont souligné un risque modérément accru de cancer du sein chez les employées de nuit à long terme, par rapport aux employées non concernées par ces postes. Fort de cette information, le gouvernement danois a commencé à verser des compensations aux femmes ayant développé des cancers du sein après avoir travaillé en postes de nuit. Le Bureau britannique pour la santé et la sécurité (Health and Safety Executive, HSE) a commandité son propre rapport sur l'impact sanitaire du travail en poste de nuit, notamment ses effets sur les risques de cancer du sein. Le rapport de recherches est attendu pour 2011 et permettra aux décideurs britanniques de modifier ou non les pratiques professionnelles recommandées. Les implications professionnelles de cette découverte pourraient marquer le début d'une série de plaintes en responsabilité contre des employeurs faisant ou ayant fait travailler des femmes à des postes de nuit. Si votre établissement est concerné, vous devez demander au médecin du travail de se renseigner pour savoir si le personnel féminin travaillant



Registres réglementaires EHS

Les registres réglementaires constituent un outil essentiel pour la conformité EHS et, en particulier, pour le contrôle du respect des normes ISO 14001 et OHSAS 18001. En permettant aux entreprises de dresser et de tenir à jour une liste de toutes les législations EHS applicables à leurs opérations, cet outil forme une base solide pour un programme de conformité.

Ce service d'Enhesa, destiné aux installations, est disponible pour plus de 50 pays. Enhesa a récemment développé ou mis à jour les registres réglementaires concernant les États-Unis, Caroline du sud, Massachusetts et l'Irlande. La Chine et l'Indonésie (en anglais et dans la langue locale) figurent parmi les prochaines mises à jour.

Pour de plus amples informations, envoyez un e-mail à regregs@enhesa.com.

Europe centrale et Europe de l'Est

Autriche

- Adoption des modifications apportées à l'ordonnance sur le catalogue des déchets - 23 décembre 2008 [28056]
- Adoption des modifications apportées à l'ordonnance sur les DEEE - 23 décembre 2008 [28135]
- Modification de l'ordonnance sur les substances chimiques - 13 novembre 2008 [28055]
- Adoption de l'ordonnance déterminant les zones affectées par la pollution de l'air - 19 décembre 2008 [28236]
- Adoption de l'ordonnance relative aux déclarations annuelles des déchets - 23 décembre 2008 [28235]

Bulgarie

- Modification de la loi sur la protection de l'environnement - 27 novembre 2008 [28362]
- Adoption de l'ordonnance relative à l'EMAS - 29 octobre 2008 [28157]
- Adoption de l'ordonnance relative aux mesures de prévention et de réparation prévues par la loi sur la responsabilité environnementale - 29 octobre 2008 [28156]
- Adoption de l'ordonnance relative au registre des opérateurs au titre de la loi sur la responsabilité environnementale - 12 décembre 2008 [28288]

Croatie

- Adoption de la loi sur l'utilisation rationnelle de l'énergie en consommation directe - 15 décembre 2008 [28296]

République tchèque

- Adoption des modifications apportées à la loi sur la protection de l'air en vertu de la réglementation européenne sur les fluorocarbures - 10 décembre 2008 [26978]

Estonie

- Publication du règlement fixant le modèle et les conditions de délivrance des certificats énergétiques - 17 décembre 2008 [28166]

Hongrie

- Publication d'un amendement au décret relatif au traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques - 10 décembre 2008 [7825]
- Publication d'un amendement au décret relatif à la reprise des DEEE - 10 décembre 2008 [11658]
- Publication d'un amendement au décret relatif aux restrictions d'emploi de certaines substances dangereuses dans les EEE - 10 décembre 2008 [27915]
- Publication du décret réglementant les activités impliquant des substances appauvrissant la couche d'ozone et certains gaz à effet de serre fluorés - 20 décembre 2008 [27271]
- Adoption du décret relatif au contrôle énergétique des installations de chauffage et équipe-

ments de climatisation de l'air - 06 novembre 2008 [27665]

- Publication du décret fixant les valeurs limites pour le bruit ambiant et les vibrations - 03 décembre 2008 [28185]
- Modification du décret gouvernemental relatif à la protection des eaux souterraines - 13 décembre 2008 [7686]

Lettonie

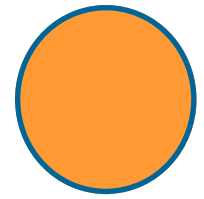
- Adoption des modifications apportées à la loi sur la taxe des ressources naturelles - 04 novembre 2008 [27568]
- Adoption des modifications apportées à la loi de protection de l'environnement en ce qui concerne l'EMAS - 14 novembre 2008 [28200]
- Réglementation permettant l'enregistrement électronique des transferts de déchets dangereux - 16 décembre 2008 [28292]
- Adoption de la réglementation relative aux modèles de sondage statistique en ce qui concerne la protection de l'environnement - 22 décembre 2008 [28293]

Lituanie

- Publication de la déclaration des taxes environnementales - 08 décembre 2008 [28396]
- Modification de la norme d'hygiène sur les concentrations maximales de polluants dans l'air des zones résidentielles - 05 décembre 2008 [28373]
- Modification du plan national d'affectation des quotas d'émission de gaz à effet de serre pour la période 2008-2012 - 03 décembre 2008 [28371]
- Publication du règlement relatif au registre des quotas d'émission de gaz à effet de serre - 04 novembre 2008 [28139]
- Modalités de répartition des quotas d'émission aux nouvelles installations et de transfert des quotas vers la réserve en cas de cessation d'activité - 07 novembre 2008 [28137]
- Modifications des règles relatives à l'inventaire des sources de pollution et polluants de l'air - 09 décembre 2008 [28359]
- Modifications des règles de construction, d'exploitation, de fermeture et d'assainissement des décharges de déchets - 08 décembre 2008 [28377]
- Modification de la liste des installations de traitement des déchets - 14 novembre 2008 [28136]
- Adoption de la loi sur l'accès à l'information environnementale et à l'étude d'impact sur l'environnement - 03 octobre 2008 [26166]
- Modification de la loi sur le service de médecine du travail - 17 octobre 2008 [28169]
- Adoption de la loi modifiant la loi sur les déchets d'équipements électriques et électroniques - 21 novembre 2008 [26167]

(suite à la page 7)

Europe centrale et Europe de l'Est (suite)



- Amendement du code du travail concernant les dispositions sur la discrimination, la santé et la sécurité au travail et la protection incendie - 21 novembre 2008 [28171]
- Adoption de l'ordonnance fixant une obligation de protection physique des matières et objets nucléaires - 04 novembre 2008 [7846]
- Modification de l'ordonnance fixant les exigences essentielles de sécurité pour les ascenseurs - 05 novembre 2008 [10877]
- Modification de l'ordonnance relative aux types de déchets pouvant être cédés à des personnes physiques ou à des organisations - 19 décembre 2008 [11788]
- Publication de l'ordonnance fixant les exigences relatives aux émissions et aux mesures de prélèvement d'eau - 04 novembre 2008 [17087]
- Publication de l'ordonnance sur la déclaration des résultats et de la fréquence des mesures et d'autres données et fixant le modèle de déclaration - 19 novembre 2008 [17088]
- Publication de l'ordonnance fixant le champ d'application et le modèle de la déclaration de pollution de l'air par les autorités - 19 novembre 2009 [17089]
- Adoption de l'ordonnance augmentant le montant des redevances pour utilisation de l'environnement - 14 octobre 2008 [26596]
- Publication de l'ordonnance fixant les exigences essentielles et d'évaluation de conformité pour les machines - 21 octobre 2008 [27150]
- Modification de l'ordonnance sur l'utilisation et le transport d'amiante et l'exploitation d'installations et équipements contenant de l'amiante - 09 octobre 2008 [27698]
- Modification de l'ordonnance sur la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux agents chimiques au travail - 03 novembre 2008 [27950]
- Publication de l'ordonnance fixant les niveaux minimums de collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers - 22 décembre 2008 [28115]
- Publication de l'ordonnance sur la redevance annuelle et l'enregistrement des producteurs et importateurs d'équipements électriques et électroniques - 22 décembre 2008 [28116]
- Publication de l'ordonnance sur le calcul de l'efficacité énergétique des bâtiments et leur certification - 06 novembre 2008 [28117]
- Modification de l'ordonnance relative aux substances particulièrement nocives rejetées dans les eaux usées - 15 décembre 2008 [28133]
- Adoption de l'ordonnance relative à l'autorisation d'importation, d'exportation et de transit de déchets radioactifs ou de combustible radioactif usé - 21 octobre 2008 [28152]
- Modification de l'ordonnance relative aux plans d'urgence - 05 décembre 2008 [28212]

Roumanie

- Modification de la taxe sur les véhicules - 04 décembre 2008 [28153]

- Annonce de l'abrogation future de l'ordonnance relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances chimiques - 04 novembre 2008 [28155]

Russie

- Adoption de la réglementation administrative sur le service fédéral de contrôle vétérinaire et phytosanitaire - 10 octobre 2008 [27940]
- Adoption du règlement sur les dossiers relatifs aux projets introduits en vertu du règlement sur la protection physique des sources, matières et déchets radioactifs - 14 novembre 2008 [28386]
- Adoption de la réglementation relative à la déclaration des incendies et de leurs conséquences - 21 novembre 2008 [28391]
- Adoption de la réglementation administrative sur la délivrance des permis d'émission et de rejet - 31 octobre 2008 [28401]
- Adoption de la réglementation administrative sur la délivrance des permis de transfert transfrontalier d'ODS et de produits contenant des ODS - 31 octobre 2008 [28420]
- Adoption du décret relatif à l'accès à l'information sur les activités du service fédéral de contrôle environnemental, technologique et nucléaire - 14 octobre 2008 [28075]
- Introduction d'avantages spéciaux pour les travailleurs effectuant des tâches dommageables ou dangereuses - 20 novembre 2008 [28072]
- Adoption du règlement sur les dossiers document les futurs projets relatifs aux territoires protégés en ce qui concerne la performance des évaluations d'expertise - 07 novembre 2008 [27944]

Slovaquie

- Modification de la loi n° 223/2001 sur la gestion des déchets en ce qui concerne l'achat de ferraille - 06 novembre 2008 [28299]
- Adoption du décret relatif aux propriétés, aux conditions d'exploitation et aux contrôles périodiques des rideaux coupe-feu - 03 novembre 2008 [28147]
- Modification d'un décret visant à repousser les limites d'émission résultant du brûlage du clinker - 10 décembre 2008 [28298]
- Modification de la loi sur l'efficacité énergétique - 04 novembre 2008 [28148]
- Adoption de la réglementation relative à la mise sur le marché d'articles pyrotechniques - 06 novembre 2008 [28144]
- Adoption de la réglementation sur l'évaluation de conformité des machines - 1er octobre 2008 [28149]

Slovénie

- Modification des règles relatives aux mesures initiales et au contrôle en service des sources sonores et à leur mise en oeuvre - 07 novembre 2008 [27934]
- Modification des règles relatives aux mesures initiales et au contrôle des émissions sonores

(suite à la page 8)

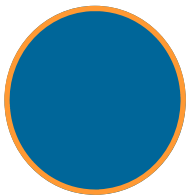
Enhesa : une équipe qui s'élargit

En janvier 2009, notre équipe s'est élargie pour atteindre 50 membres de plus de 30 nationalités différentes, assistés par un réseau de plus de 300 experts nationaux.

Enhesa recherche en permanence de nouveaux talents pour étoffer son équipe de consultants en réglementation EHS.

Si vous êtes passionné par la législation environnementale et souhaitez aider les entreprises à atteindre et à conserver leur conformité réglementaire, consultez les postes vacants sur notre site internet et envoyez votre CV à :

recruitment@enhesa.com



Europe centrale et Europe de l'Est (suite)

des sources fixes de pollution - 14 novembre 2008 [27935]

Turquie

- Publication de l'accord 2009/17 - 31 décembre 2008 [8067]
- Publication de l'avis 2009/4 relatif à la normalisation du commerce extérieur en ce qui concerne l'importation de produits réglementés par le ministère de la Santé - 31 décembre 2008 [14204]
- Publication d'un nouveau règlement sur la réduction des substances appauvrissant la couche d'ozone - 12 novembre 2008 [11803]
- Publication de l'avis 2009/3 sur les déchets réglementés - 31 décembre 2008 [8037]
- Publication de l'avis 2009/14 sur l'importation de substances ODS visant à introduire de nouvelles dispositions plus strictes - 31 décembre 2008 [8046]
- Publication de l'avis sur l'importation de substances chimiques en application de l'accord 2009/17 sur les armes chimiques
- Publication de l'avis 2009/15 sur l'importation des colorants visant à y introduire une obligation d'évaluation des risques - 31 décembre 2008 [8069]

Publication de l'avis 2009/13 sur l'importation de substances affectant la santé et la sécurité au travail - 31 décembre 2008 [8071]

Abrogation de l'avis 2008/12 sur l'importation de solvants et de certains produits pétroliers - 31 décembre 2008 [8074]

Publication de l'avis 2009/3 sur l'importation de substances radioactives et d'appareils servant à l'utilisation de telles substances - 31 décembre 2008 [8076]

Publication de l'avis 2009/7 sur le contrôle du pétrole à des fins de protection de l'environnement - 31 décembre 2008 [10015]

Publication de l'avis 2009/6 sur le contrôle des substances chimiques à des fins de protection de l'environnement - 31 décembre 2008 [10691]

Publication de l'avis 2009/15 sur l'importation de batteries et accumulateurs - 31 décembre 2008 [11839]

Publication de l'avis 2009/11 sur l'importation de certains explosifs - 31 décembre 2008 [13661]

- Publication de l'avis 2009/11 sur l'importation d'EPI - 31 décembre 2008 [13724]

- Publication de l'avis 2009/12 sur l'enregistrement des certificats utilisateurs délivrés pour les biens et technologies à double usage - 31 décembre 2008 [13774]

- Publication de l'avis sur la normalisation du commerce extérieur et l'importation des produits réglementés en vertu de l'amendement du règlement sur le contrôle des déchets d'emballage - 06 novembre 2008 [14763]

- Publication de l'avis 2009/9 sur l'importation de certains produits soumis à l'obligation de marquage CE - 31 décembre 2008 [16180]

- Publication d'un nouveau règlement relatif aux audits environnementaux - 21 novembre 2008 [27952]

- Publication du règlement sur l'exploitation et la maintenance des ascenseurs abrogeant les articles 14 à 26 du règlement O.J.25021 de 2003 - 18 novembre 2008 [27953]

- Publication du règlement relatif à l'aménagement du paysage et l'environnement - 11 novembre 2008 [27954]

- Publication d'un règlement limitant la production, la mise sur le marché et l'emploi de certaines substances, préparations et marchandises dangereuses - 26 décembre 2008 [28207]

- Publication d'un règlement sur l'inventaire et le contrôle des substances chimiques introduisant une obligation d'évaluation des risques (substances nouvelles) - 26 décembre 2008 [28208]

- Publication d'un règlement sur les modèles d'informations de sécurité en vue de la mise en conformité à REACH - 26 décembre 2008 [28209]

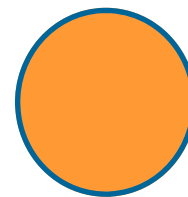
- Publication du règlement sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses (transposition 67/548/CEE et 1999/45/CE) - 26 décembre 2008 [28210]

Ukraine

- Adoption du règlement relatif aux inspections fédérales concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie - 22 octobre 2008 [28119]

- Adoption des listes des substances et marchandises dont l'importation et l'exportation sont soumises à autorisation - 27 décembre 2008 [28424]

- Adoption des critères d'évaluation du degré de risque pour le milieu aquatique des installations commerciales et industrielles - 27 dé-



Belgique

- Abrogation de la rétribution annuelle sur les quotas d'émission de gaz à effet de serre - 09 septembre 2008 [28045]
- Région de Bruxelles-Capitale : Modification de l'arrêté fixant l'obligation de reprise de certains types de déchets en vue de leur valorisation et élimination - 23 octobre 2008 [28126]
- Région de Bruxelles-Capitale : Adoption de l'ordonnance relative à la responsabilité environnementale - 13 novembre 2008 [28127]
- Région de Bruxelles-Capitale : Adoption de l'arrêté fixant les mesures d'urgence à prendre pour prévenir les pics de pollution par des particules fines ou dioxydes d'azote - 27 novembre 2008 [28283]
- Région de Bruxelles-Capitale : Adoption de l'arrêté relatif à la déclaration des données environnementales - 13 novembre 2008 [28327]
- Publication de l'accord de coopération concernant la prévention et la gestion des déchets d'emballages - 04 novembre 2008 [26393]
- Région flamande : Arrêté du Gouvernement flamand concernant le décret sur les minerais de surface - 08 décembre 2009 [28370]
- Abrogation de l'obligation d'être titulaire d'un certificat d'aptitude à la conduite - 31 octobre 2008 [28237]
- Wallonie : Conditions d'exploitation relatives aux grandes installations d'épuration individuelle des eaux usées - 06 novembre 2008 [28285]

Danemark

- Adoption des modifications apportées à la loi sur l'environnement du travail - 27 décembre 2008 [27527]

Finlande

- Adoption d'une loi modifiant la loi sur les rayonnements - 21 novembre 2008 [27985]
- Adoption d'une loi modifiant la loi sur la santé et la sécurité - 14 novembre 2008 [27987]
- Adoption d'une loi modifiant la loi sur la protection environnementale - 07 novembre 2008 [28000]
- Approbation de la stratégie de 2008 sur le climat et l'énergie - 06 novembre 2008 [28040]
- Adoption du décret mettant en oeuvre la convention n°187 de l'OIT sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail - 19 décembre 2008 [28418]
- Adoption d'un décret mettant en oeuvre les amendements à l'accord sur le transport international de marchandises dangereuses par route (ADR 2009) - 19 décembre 2008 [28421]
- Adoption d'une loi sur l'écoconception et l'étiquetage énergétique des produits - 19 décembre 2008 [28422]
- Adoption d'un décret sur l'écoconception et l'étiquetage énergétique des produits - 08 janvier 2009 [28423]

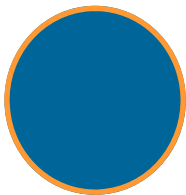
France

- Adoption de la loi de finances pour 2009 - 27 décembre 2008 [28382]
- Adoption du décret assurant la transposition de la directive 2006/42/CE relative aux machines - 15 octobre 2008 [27746]
- Adoption du décret relatif à la qualité de l'air - 07 novembre 2008 [27948]
- Adoption du décret relatif aux produits énergétiques exonérés de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques - 24 septembre 2008 [28032]

(suite à la page 10)

- Ce bulletin Enhesa Flash présente certains développements réglementaires d'octobre et novembre 2008. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le bulletin Enhesa Update, qui contient un extrait d'un paragraphe de chaque développement et vous offre la possibilité d'obtenir des informations détaillées complémentaires. Le bulletin Enhesa Update est disponible au prix de 7 000 € par an.
- Si vous souhaitez recevoir toutes les informations dont vous avez besoin, le service de suivi réglementaire d'Enhesa est la solution idéale. Vous recevrez une synthèse de tous les développements réglementaires (politiques, lois, règlements, projets de loi, etc.) en matière d'environnement, de santé et de sécurité qui ont une importance pour vos activités et/ou produits dans les pays de votre choix.
- Pour chaque nouveauté, nous vous fournissons une analyse d'impact personnalisée qui ne concerne que les activités de votre société. Dans la plupart des cas, nous vous fournissons un lien vers le texte intégral du texte réglementaire, soit sur Internet, soit dans la base de connaissances d'Enhesa riche de plus de 30 000 textes.
- Le rapport de suivi comprend un calendrier de mise en conformité, une liste de textes législatifs avec liens hypertexte vers le texte intégral ainsi qu'une suggestion de sites Internet intéressants. Ces rapports vous sont livrés sur un site Internet spécialisé entièrement personnalisé en fonction de vos besoins et qui peut être connecté à votre Intranet.
- Veuillez nous contacter par email à info@enhesa.com pour visiter notre site pilote.

Vous souhaitez être informé de toutes les évolutions des réglementations environnement, santé, sécurité et de leur impact sur vos activités ?



Plus de 70 profils pays disponibles

Le nombre de profils pays d'Enhesa ne cesse d'augmenter. À ce jour, plus de soixante pays sont couverts. Enhesa vient de produire ou de mettre à jour des profils EHS complets pour les pays suivants :

- Allemagne - Fédéral
- Allemagne - Bavière
- Allemagne - Hesse
- Canada - Fédéral
- Canada - Manitoba
- Argentine
- Chili

Pour connaître les modalités d'achat ou demander l'élaboration d'un profil pays sur mesure, spécifique à vos opérations, contactez-nous au +32 2 775 97 97 ou envoyez un e-mail à profiles@enhesa.com.

Europe occidentale (suite)

- Adoption du décret relatif à l'information et à la formation des travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité - 17 décembre 2008 [28341]
- Adoption du décret relatif à la contribution à la collecte, à la valorisation et à l'élimination des déchets d'imprimés papiers - 10 décembre 2008 [28343]
- Adoption du décret relatif à la mise sur le marché des substances et préparations - 14 décembre 2008 [28417]
- Adoption du décret relatif aux procédures applicables aux transferts transfrontaliers de déchets radioactifs et de combustible nucléaire usé - 24 décembre 2008 [28345]
- Adoption du décret relatif à la protection des travailleurs exposés à des conditions climatiques particulières - 24 décembre 2008 [28394]
- Adoption des prescriptions d'environnement et de sécurité applicables à certaines installations qui emploient/stockent du chlore soumises à déclaration - 17 décembre 2008 [28387]
- Adoption des prescriptions d'environnement et de sécurité s'appliquant à certains réservoirs de stockage de liquides inflammables - 22 décembre 2008 [28388]
- Adoption des prescriptions d'environnement et de sécurité applicables à certaines installations de stockage de nitrate d'ammonium soumises à déclaration - 18 décembre 2008 [28390]
- Adoption des prescriptions générales d'environnement et de sécurité applicables à certains entrepôts de stockage de substances et produits combustibles - 23 décembre 2008 [27946]
- Adoption des prescriptions d'environnement et de sécurité applicables aux dépôts de papier et carton - 30 septembre 2008 [27974]
- Adoption des prescriptions d'environnement/sécurité pour les installations de remplissage/distribution de liquides inflammables soumises à déclaration - 19 décembre 2008 [28379]
- Avis relatif à l'application du décret n° 99-1046 du 13 décembre 1999 relatif aux équipements sous pression - 05 novembre 2008 [27949]
- Adoption de l'arrêté relatif aux demandes d'autorisation de distribution, d'importation ou d'exportation de radionucléides ou dispositifs en contenant - 30 octobre 2008 [27959]
- Adoption du décret fixant les prescriptions relatives aux activités utilisant des produits énergétiques exonérés de la taxe intérieure de consommation - 13 octobre 2008 [28051]
- Adoption de l'arrêté relatif à la prévention des sinistres dans les dépôts de papier et de carton soumis à autorisation - 29 septembre 2008 [28239]
- Adoption de l'arrêté relatif aux demandes d'autorisation de détention et d'utilisation d'un accélérateur de particules et de radionucléides émetteurs de positons - 30 octobre 2008 [28281]
- Adoption de l'arrêté relatif à la déclaration annuelle à l'administration des fabricants, importateurs ou utilisateurs de SPFO - 26 novembre 2008 [28302]
- Adoption de l'arrêté fixant les règles générales applicables aux stations-service soumises à autorisation - 27 décembre 2008 [28369]
- Adoption de l'arrêté portant homologation de la décision de l'ASN relative à la gestion du risque lié au radon dans les lieux de travail - 08 décembre 2008 [28374]
- Adoption de l'arrêté relatif aux contrôles périodiques de conformité des installations de combustion soumises à déclaration préalable - 02 décembre 2008 [28381]
- Modification de l'arrêté relatif au transport des marchandises dangereuses par route - 09 décembre 2008 [28385]
- Adoption de l'ordonnance relative au contrôle de la fabrication et du commerce des précurseurs de drogues - 18 décembre 2008 [28405]
- Mise à jour des taux des redevances de l'eau - 31 octobre 2008 [16592]
- Publication du règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (SGH) - 16 décembre 2008 [28434]

Allemagne

- Bln : Publication de la nouvelle version de l'ordonnance sur les droits environnementaux - 11 novembre 2008 [28282]
- Révision du montant des péages pour les camions sur les autoroutes allemandes - 20 novembre 2008 [15721]
- Publication de l'ordonnance relative à la prévention de la santé au travail - 23 décembre 2008 [16606]
- Publication du règlement révisé sur les ramoneurs - 26 novembre 2008 [26201]

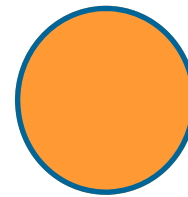
Irlande

- Adoption des règlements de 2008 relatifs à la gestion des déchets (Piles et accumulateurs) (Amendement) - 17 décembre 2008 [16532]

Italie

- Adoption de deux décrets reportant les délais applicables - 30 décembre 2008 [14178]
- Approbation de la décision sur l'affectation des quotas d'émission de CO2 pour la période 2008-2012 - 13 décembre 2008 [16397]
- Approbation du décret législatif mettant en oeuvre la directive sur les piles et accumulateurs - 03 décembre 2008 [27371]
- Introduction des nouveaux modèles de déclaration annuelle et de notification des déchets produits pour l'année 2009 (MUD 2009) - 18 décembre 2008 [2546]
- Simplification des procédures de valorisation des déchets de toner d'impression - 12 novembre 2008 [28098]

(suite à la page 11)



Luxembourg

- Modification du règlement grand-ducal sur la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux agents chimiques au travail - 31 octobre 2008 [27788]
- Publication de la loi sur les piles et accumulateurs et les déchets de piles et d'accumulateurs - 30 décembre 2008 [28329]
- Publication de la loi fixant les exigences d'écoconception des produits consommateurs d'énergie - 24 décembre 2008 [28375]
- Publication de la loi sur l'eau - 19 décembre 2008 [28384]
- Publication du règlement sur le travail de nuit - 24 novembre 2008 [28318]
- Publication du règlement sur les aides financières pour l'acquisition d'appareils à faible consommation d'énergie - 24 décembre 2008 [28335]

Pays-Bas

- Adoption de la loi introduisant le nouveau permis d'environnement consolidé approuvé par le parlement - 06 novembre 2008 [10925]
 - Adoption des modifications apportées au règlement de mise en oeuvre de la réduction fiscale pour investissement dans l'énergie de 2001 - 10 décembre 2008 [16441]
 - Adoption de la décision établissant la politique des catalogues en matière de conditions de travail (arbocatalogi) - 20 novembre 2008 [28007]
 - Adoption des modifications apportées aux règles d'évaluation de la qualité de l'air en ce qui concerne les points de surveillance - 17 décembre 2008 [28291]
 - Adoption des règles modifiées sur les emballages et produits (loi sur les marchandises) concernant les matières en contact avec les aliments - 10 décembre 2008 [28315]
 - Adoption de la législation modifiée sur les conditions de travail : reconnaissance des qualifications et aides internationales pour les "arbocatalogi" - 20 novembre 2008 [28316]
 - Adoption des modifications apportées au règlement identifiant les documents de meilleurs techniques disponibles (MTD) - 19 décembre 2008 [28322]
 - Modification des règles relatives aux rayonnements ionisants - 15 décembre 2008 [28319]
- Modification des règles de subventionnement des technologies environnementales - 23 décembre 2008 [28324]
- Modification de la décision relative à la détection des déchets radioactifs - 11 novembre 2008 [28340]
 - Future abrogation de la règle de subventionnement pour les investissements dans des équipements améliorant les conditions de travail (FARBO) - 24 novembre 2008 [10705]

Portugal

- Adoption du décret-loi fixant les exigences minimales de formation des techniciens en radioprotection - 25 novembre 2008 [27291]
- Adoption du décret relatif aux piles et accumulateurs et aux déchets de piles et d'accumulateurs - 06 janvier 2009 [27547]
- Adoption des valeurs limites d'exposition aux rayonnements ionisants - 17 novembre 2008 [27919]
- Adoption du cadre juridique concernant la sécurité incendie dans les bâtiments - 12 novembre 2008 [27891]
- Adoption de l'ordonnance relative aux mesures phytosanitaires - 20 novembre 2008 [27926]
- Adoption du règlement technique concernant la sécurité incendie dans les bâtiments - 29 décembre 2008 [28215]

Espagne

- Publication des amendements au code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - 12 novembre 2008 [28036]
- Adoption du décret royal portant approbation du règlement sur la responsabilité environnementale - 23 décembre 2008 [26680]
- Adoption du décret royal réglementant l'efficacité énergétique de l'éclairage extérieur - 14 novembre 2008 [27369]
- Adoption du décret royal sur la notification des nouvelles substances et à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses - 03 novembre 2008 [27784]
- Adoption du décret royal sur les produits préemballés - 03 novembre 2008 [27970]

Suède

- Entrée en vigueur du règlement AFS 2008:13 sur les signaux et panneaux de signalisation - 1er octobre 2008 [27611]

Suisse

- Modification de la 4e ordonnance relative à la loi sur le travail - 29 octobre 2008 [28123]
- Modification de l'ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par route - 30 septembre 2008 [28118]
- Modification mineure de l'ordonnance sur la protection de l'air - 22 octobre 2008 [28121]
- Modification de l'ordonnance sur les conseillers en sécurité pour le transport des marchandises dangereuses par voie ferrée, routière, fluviale - 22 octobre 2008 [28124]

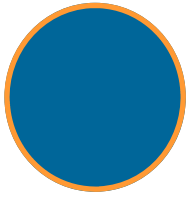
Royaume-Uni

- Adoption de la loi de 2008 sur le changement climatique - 26 novembre 2008 [27802]
- Loi de 2008 sur l'énergie - 26 novembre 2008 [27844]
- Angleterre, Ecosse, Irlande du Nord et Pays de Galles : Adoption des règlements de 2008

Directeur responsable de la mauvaise gestion des DEEE

En ligne directe avec l'approche du gouvernement britannique, qui vise à rendre les directeurs et, plus généralement, la direction, personnellement responsables des échecs de leurs entreprises, le directeur d'une société de traitement de déchets électriques contaminés par des produits chimiques dangereux a été condamné à 240 heures de travail non rémunéré. Le juge du Nottingham Crown Court a prononcé cette condamnation le 8 janvier 2009, qualifiant la gestion du site de « absolument lamentable », gestion à l'origine de risques pour la santé publique et l'environnement. Le directeur a plaidé coupable d'infraction à la licence de gestion des déchets et au devoir de diligence de l'entreprise, aux termes de la loi relative à la protection de l'environnement (Environmental Protection Act, 1990). Même si la gravité des infractions impliquait une condamnation exemplaire de 240 heures, le juge a estimé que c'est l'incompétence du directeur, et non sa cupidité, qui est à l'origine des problèmes.

(suite à la page 12)



Europe occidentale (suite)

Avant d'acheter... quelques vérifications pré- alables

Comment vous assurer d'échapper à la responsabilité environnementale à laquelle votre nouvelle acquisition pourrait vous exposer? Comment vous assurer que votre nouvelle activité est un investissement sain et viable en termes d'environnement, de santé et de sécurité?

Enhesa s'appuie sur une expertise juridique et réglementaire diversifiée pour vous fournir un éventail complet d'études sur site et sur documents qui vous permettent d'identifier les responsabilités environnementales potentielles associées à l'acquisition, le leasing et/ou le dessaisissement de propriétés.

Pour plus d'informations, envoyez un email à info@enhesa.com.

pour l'application de REACH - 10 novembre 2008 [27849]

- Angleterre, Ecosse, Irlande du Nord et Pays de Galles : Adoption des règlements de 2008 relatifs à la marine marchande (Formation et certification) (Amendement) - 07 novembre 2008 [28103]
- Ecosse : Adoption des règlements modificateurs de 2008 relatifs à la performance énergétique des bâtiments (Ecosse) - 28 novembre 2008 [27847]
- Ecosse : Adoption des règlements modificateurs de 2008 relatifs à la prévention et au contrôle de la pollution (Ecosse) - 11 décembre 2008 [2008]
- Règlements de 2008 relatifs à la marine marchande (Prévention de la pollution par les navires) - 12 novembre 2008 [27843]

- Règlements de 2008 relatifs à la marine marchande (Exigences de surveillance et de déclaration du trafic maritime) (Amendement) - 11 décembre 2008 [27851]
- Arrêté de 2008 relatif aux installations en haute mer (Zones de sécurité) (n° 4) - 19 novembre 2008 [27848]
- Adoption des règlements de 2008 relatifs aux mouvements transfrontaliers de déchets radioactifs et de combustible irradié - 25 décembre 2008 [27850]
- Règlements de 2008 relatifs à la marine marchande (Prévention de la pollution par les déchets ménagers et les eaux d'égout des navires) - 22 décembre 2008 [28364]

Amérique du nord

Canada

- Publication de la condition ministérielle n° 15350 sur l'á-(3-{1,3,3,3-Tétraméthyl-1-[(triméthylsilyl)oxy] }propyl)-ù-hydroxypoly(oxyéthylène) - 08 novembre 2008 [27681]
- Ontario : Adoption de la loi sur la protection du lac Simcoe - 10 décembre 2008 [26577]
- Ontario : Adoption du règlement modifiant le règlement sur le stockage et la manipulation du propane - 27 décembre 2008 [28406]
- Adoption des arrêtés modifiant les listes intérieure et extérieure des substances - 12 novembre 2008 [27702]
- Québec : Amendement du règlement sur les certificats de qualification en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé - 10 décembre 2008 [27781]
- Québec : Amendement du règlement sur les certificats de qualification et l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression - 10 décembre 2008 [27782]
- Adoption des règlements modifiant les règlements sur l'efficacité énergétique - 24 décembre 2008 [17113]
- Adoption de l'avis de nouvelle activité n° 15253 concernant la substance Acides gras de tallol, produits de réaction avec l'alkylamine et l'acide acrylique - 1er novembre 2008 [27430]
- Adoption de l'Avis de nouvelle activité n° 15278 concernant la substance Alcanes en C14-16, n° CAS 90622-46-1 - 22 novembre 2008 [27964]
- Adoption de l'Avis de nouvelle activité n° 11449 concernant la substance Oxirane, n° CAS 71033-08-4 - 06 décembre 2008 [27965]
- Adoption des Avis de nouvelle activité n° 15312 et 15313 concernant la substance 2-Propénoate - 29 novembre 2008 [27966]
- Adoption de l'avis de nouvelle activité n° 15314 concernant la substance Acrylate poly-

(suite à la page 13)

IOSH 2009

Le 18 mars 2009, Laura Smith, consultante en réglementation EHS d'ENHESA, a effectué une présentation lors de la Conférence 2009 de l'Institution of Occupational Safety and Health (IOSH) à Liverpool (Royaume-Uni). Cette présentation traitait des problèmes internationaux de conformité réglementaire soulevés par les limites d'exposition professionnelles (LEP), à la lumière de la proposition actuelle de l'Union européenne pour une Directive créant une troisième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle. Cette présentation expliquait comment le nombre croissant de produits chimiques, étant donné les limites d'exposition professionnelles (LEP), a une influence certaine sur les entreprises menant des activités et commercialisant des produits à l'international. Cette présentation s'est déroulée devant un public regroupant plus de 100 professionnels internationaux de l'environnement, de la santé et de la

sécurité, issus de nombreux secteurs industriels. Un article sera rédigé à ce sujet dans la prochaine édition du Flash Enhesa et un exemplaire de cette présentation (en anglais) peut dès à présent être téléchargée sur notre site Web, à l'adresse <http://www.enhesa.com/service/publications.aspx>



Amérique du nord (suite)

fluoré polymérisé avec le chloroéthène - 29 novembre 2008 [27967]

- Adoption de l'Avis de nouvelle activité n° 15367 concernant la substance Ferrate(1-), n° CAS 102561-69-3 - 27 décembre 2008 [28323]

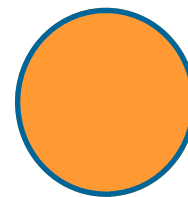
Etats-Unis

- Adoption de la réglementation visant à améliorer la déclaration des données relatives aux émissions - 17 décembre 2008 [10756]
- Adoption de la pratique de travail alternative pour la détection des fuites d'équipements - 22 décembre 2008 [11734]
- Adoption des règles modifiées de la convention sur les armes chimiques concernant l'actualisation de la liste des parties et des informations de contact - 22 décembre 2008 [28228]
- Adoption de la réglementation révisée relative à toutes les enquêtes pertinentes pour référence à l'ASTM E2247-08 - 23 décembre 2008 [28229]
- Adoption de la réglementation relative à la sécurité et à la sûreté du transport ferroviaire en cas de transferts de matières dangereuses - 26 novembre 2008 [13648]
- Adoption des modifications apportées à la réglementation sur la prévention, le contrôle et la contre-mesure des rejets - 05 décembre 2008 [15719]
- Adoption de la réglementation visant à prolonger le délai de mise en oeuvre par les Etats de la réglementation CROMERR - 24 décembre 2008 [27839]
- Adoption de la révision portant sur la divulgation d'informations au titre de l'article 6(b) de la loi sur la sécurité des produits de consommation - 02 novembre 2008 [28049]
- Adoption de la réglementation révisée sur la notification des mesures et d'intervention d'urgence et sur la déclaration des substances dangereuses - 03 novembre 2008 [28016]
- Adoption des révisions portant sur les restrictions applicables aux peintures contenant du plomb - 19 décembre 2008 [28222]
- Publication de la désignation des zones de réalisation des objectifs de la NAAQS de 24h pour les PM_{2.5} (2006) - 22 décembre 2008 [27298]
- Californie : Adoption de la réglementation relative à la déclaration GES obligatoire - 02 décembre 2008 [15910]
- Californie : Adoption des exigences modifiées sur la procédure de vérification, la garantie et la conformité en service pour les émissions de moteurs diesel - 12 décembre 2008 [16374]
- Californie : Ajout du 2,4,6-trinitrotoluène à la liste de la proposition n° 65 - 19 décembre 2008 [16377]
- Californie : Adoption de la norme fédérale actuelle sur l'eau potable en ce qui concerne l'arsenic - 03 novembre 2008 [26474]
- Californie : Adoption des modifications apportées à la réglementation concernant les pres-

criptions de sécurité des installations électriques haute tension - 12 décembre 2008 [27120]

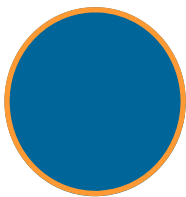
- Californie : Ajout du chrome hexavalent à la liste de la proposition n° 65 et poursuite de l'examen des chlorpyriphos, particules et trihalométhanes totaux - 19 décembre 2008 [27320]
- Californie : Adoption de la norme fédérale actuelle sur l'eau potable en ce qui concerne l'arsenic - 03 novembre 2008 [27943]
- Californie : Adoption de la mise à jour des droits annuels pour les permis de rejets d'eaux usées - 21 novembre 2008 [27971]
- Californie : Augmentation des frais à charge des consommateurs en ce qui concerne les appareils électroniques couverts - 28 novembre 2008 [27972]
- Connecticut : Adoption des révisions apportées à la réglementation sur l'air en vue de limiter les émissions de COV - 04 novembre 2008 [16088]
- Promulgation de la législation interdisant la vente, la cession et l'exportation de mercure élémentaire - 14 octobre 2008 [27132]
- Extension de l'exclusion des combustibles assimilés selon le RCRA - 19 décembre 2008 [15067]
- Publication de la réglementation finale sur les certificats de conformité au titre de la loi sur la sécurité des produits de consommation - 18 novembre 2008 [28029]
- Illinois : Mise à jour des critères de rejet et des exigences de prétraitement des eaux usées en vue de leur alignement sur les normes fédérales actuelles - 12 décembre 2008 [28342]
- Indiana : Adoption de la norme fédérale sur l'eau potable en ce qui concerne l'arsenic - 17 décembre 2008 [13138]
- Michigan : Arrêté exécutoire portant création du département pour l'énergie, le travail et la croissance économique - 1er novembre 2008 [28081]
- Michigan : Approbation par le Gouverneur de la loi sur l'efficacité, la propreté et la renouvelabilité de l'énergie - 1er novembre 2008 [28083]
- Adaptation des sanctions monétaires à l'inflation - 11 décembre 2008 [28220]
- New Jersey : Adoption des révisions apportées à la réglementation sur la gestion de la qualité de l'air en vue de limiter les émissions de COV - 1er décembre 2008 [16186]
- New Jersey : Adoption du programme de budgétisation des échanges de CO₂ dans le cadre de la gestion de la qualité de l'air - 17 novembre 2008 [26901]
- New Jersey : Adoption des révisions apportées au sous-code des ascenseurs du code uniformisé de la construction - 15 décembre 2008 [27230]
- New York : Adoption des modifications relatives aux zones humides, aux infrastructures

(suite à la page 14)



Substances dans les articles ou dans les composants ?

Il existe actuellement une divergence d'interprétation quant à la signification du seuil de 0,1 % aux termes du Règlement REACH. L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) utilise cette valeur de 0,1 % comme seuil pour l'article complexe, produit ou importé. Six États membres (Autriche, Belgique, Danemark, France, Allemagne et Suède) ont notifié par écrit qu'ils appliquent ce seuil de 0,1 % (masse pour masse) aux articles, pièces ou matériaux individuels composant un article complexe (conformément à l'interprétation utilisée pour la directive ROHS). Ces divergences d'interprétation peuvent conduire à des différences d'application entre les États membres, car les pays exprimant un avis divergent peuvent appliquer leur interprétation sur leur territoire (c'est le cas de la Belgique). Des recherches sont en cours pour tenter de clarifier la situation avant la fin de l'année 2009.



Amérique du nord (suite)

Mesurez votre performance en matière de conformité

Toutes vos installations sont-elles conformes aux exigences réglementaires EHS ?

Enhesa développe des ScoreCards et des protocoles d'audit permettant aux directeurs d'installations et d'entreprises d'identifier leurs points faibles et de garantir leur conformité.

Contactez Enhesa sur protocols@enhesa.com pour recevoir de plus amples informations.

- non conformes et aux systèmes de traitement des eaux usées dans l'Adirondack Park - 31 décembre 2008 [27050]
- Révision par l'OSHA de la réglementation relative à l'application des exigences de formation et d'EPI - 12 décembre 2008 [27035]
- Adoption de la norme révisée de qualité de l'air pour le plomb - 12 novembre 2008 [11796]
- Révision de la définition de "voies navigables" dans la réglementation SPCC - 26 novembre 2008 [28047]
- Adoption des révisions apportées aux exigences relatives aux émissions diffuses dans le cadre du NSR - 19 décembre 2008 [28223]
- Publication d'une réglementation réaffirmant la promulgation des révisions apportées à la réglementation sur les pluies acides - 15 décembre 2008 [28221]
- Publication d'une réglementation sur une nouvelle utilisation importante pour 56 substances chimiques - 05 novembre 2008 [28018]
- Texas : Mise à jour de la réglementation sur le transport de matières dangereuses pour référence aux exigences fédérales actuelles - 03 octobre 2008 [27693]
- Virginie : Recommandations finales en ce qui concerne la participation publique au conseil d'Etat pour le contrôle de la pollution atmosphérique - 10 novembre 2008 [28138]
- Virginie : Modification finale de la réglementation NSR sur les sources majeures - 24 novembre 2008 [28140]
- Virginie : Modification du programme de révision des nouvelles sources mineures - 24 novembre 2008 [28141]
- Washington : Ajout de dispositions complémentaires aux dispositions révisées sur la sûreté des ascenseurs - 03 décembre 2008 [16489]
- Washington : Adoption de la réglementation relative à la certification des grues et des agents d'inspection des grues - 19 novembre 2008 [27207]
- Washington : Adoption des amendements relatifs aux normes, à la gestion et à l'installation de sécurité des installations électriques - 17 décembre 2008 [27391]

Amérique centrale et Amérique du Sud

Argentine

- Création de programmes d'exploration et d'exploitation pétrolières - 25 novembre 2007 [28001]

Brésil

- Adoption des modifications apportées à la norme réglementaire NR-4 sur le service d'ingénierie de sécurité et de médecine du travail - 21 novembre 2008 [27957]
- Adoption de l'instruction normative de l'IBAMA sur le contrôle des importations de HCFC - 19 novembre 2008 [26073]
- Définition des infractions à la réglementation environnementale soumises au principe directeur d'application - 27 novembre 2008 [27962]
- Modification du décret portant réglementation de la loi sur les crimes environnementaux - 10 décembre 2008 [27906]
- Adoption de la résolution du CONAMA sur l'autorisation environnementale des petites décharges recevant les déchets municipaux solides - 11 novembre 2008 [26348]
- Adoption de la résolution du CONAMA sur la phase P-7 du PROCONVE - 11 novembre 2008 [27902]
- Rio de Janeiro : Adoption des recommandations relatives à la cessation des installations exerçant des activités potentiellement polluantes - 07 octobre 2008 [27932]

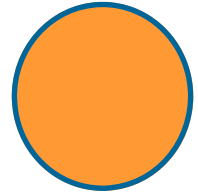
- Rio de Janeiro : Adoption des critères pour la détermination des frais d'analyse et de traitement des demandes de permis d'environnement - 07 octobre 2008 [27933]
- Rio de Janeiro : Obligation d'utilisation de filtres pour la rétention des suies dans les industries du sucre et de l'alcool - 14 novembre 2008 [28010]

Colombie

- Modification du décret relatif à la réglementation sur la teneur en solvants organiques de certaines peintures, vernis et produits de retouche de véhicules - 28 novembre 2008 [28191]
- Modification du décret relatif à la gestion des bassins hydrographiques - 22 décembre 2008 [28400]
- Adoption de la loi n° 1252 sur la gestion intégrée des déchets et des déchets dangereux - 27 novembre 2008 [12581]
- Adoption de la loi n° 1259 fixant les procédures de sanctionnement des infractions aux normes de santé, de nettoyage et de collecte des déchets - 19 décembre 2008 [28284]
- Adoption du décret révisé sur les permis d'exploitation et activités basées sur la notification de l'établissement et les règles applicables - 31 décembre 2008 [28428]

(Suite à la page 15)

Amérique centrale et Amérique du Sud (suite)



Mexique

- Adoption des recommandations sur l'évaluation de conformité à la NOM-028-STPS-2004 sur la sécurité des procédés impliquant des substances chimiques - 31 décembre 2008 [26388]
- Adoption de la loi sur l'utilisation durable de l'énergie - 28 novembre 2008 [28240]
- Adoption de la NOM-022-ENER/SCFI-2008 mettant à jour la NOM-022-ENER/SCFI/ECOL-2000 fixant les exigences de sécurité des unités de refroidissement - 11 décembre 2008 [3669]
- Publication de la NOM-022-STPS-2008 sur l'électricité statique sur les lieux de travail en vue de la mise à jour de la NOM-022-STPS-1999 - 07 novembre 2008 [16910]
- Adoption de la NOM-026-STPS-2008 mettant à jour la NOM-026-STPS-1998 sur la signalisation et l'identification des risques pour les fluides en tuyauterie - 25 novembre 2008 [16912]
- Publication de la NOM-027-STPS-2008 mettant à jour la NOM-027-STPS-2000 sur le soudage et la découpe - 07 novembre 2008 [16913]
- Publication de la NOM-001-STPS-2008 sur les conditions de santé et de sécurité sur les lieux de travail - 24 novembre 2008 [26154]
- Adoption de la NOM-017-STPS-2008 mettant à jour la NOM-017-STPS-2001 sur la sélection, l'utilisation et la manipulation des EPI sur les lieux de travail - 09 décembre 2008 [26387]
- Adoption de la NOM-025-STPS-2008 mettant à jour la NOM-025-STPS-1999 sur les conditions d'éclairage sur les lieux de travail - 30 décembre 2008 [26601]
- Publication de la NOM-059-SSA1-2006 sur les bonnes pratiques de fabrication pour l'industrie chimico-pharmaceutique - 22 décembre 2008 [28254]

Venezuela

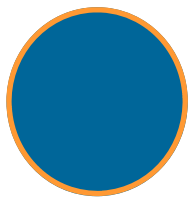
- Adoption de la loi sur la gestion de la biodiversité - 1er novembre 2008 [27032]

Actualmente ENHESA se encuentra evaluando la posibilidad de lanzar el Flash de Enhesa en idioma Español.

¿Sería esto de utilidad para usted o para su empresa?

Por favor háganoslo saber a: cala@enhesa.com

Enhesa is considering launching the Enhesa Flash in Spanish. Would this be of interest to you or any of your colleagues? Please let us know by emailing us at: cala@enhesa.com



Substances extrêmement préoccupantes

Opportunités commerciales majeures ou produits inquiétants ? (suite)

(Suite de la page 1)

14 janvier 2009 : l'ECHA lance une consultation publique sur la priorité à accorder à 7 substances et sur son projet de recommandations.

14 avril 2009 : date limite des commentaires dans le cadre de la consultation publique.

15 mai 2009 : la Commission doit présenter les rapports pour le nouveau groupe de substances candidates, dont le brai de houille et les huiles légères de goudron de houille.

1^{er} juin 2009 : date limite pour que l'ECHA transmette ses recommandations à la Commission européenne.

3^e trimestre 2009 : la Commission européenne inclut les premières substances à l'Annexe XIV relative aux substances soumises à autorisation.

1^{er} juin 2011 : obligation pour les producteurs d'articles contenant des substances extrêmement préoccupantes d'en informer l'ECHA.

Juin 2011 : date limite proposée pour la transmission des demandes d'autorisation (24, 27 ou 30 mois après l'inclusion à l'Annexe XIV).

Décembre 2012 : date limite proposée pour l'interdiction (« date butoir »), sauf en cas d'autorisation temporaire, pour les substances incluses à l'Annexe XIV (42, 45 ou 48 mois après l'inclusion à l'Annexe XIV).

Quels sont les produits chimiques candidats ?

Le 28 octobre 2008, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a publié sur son site Web la première liste candidate de substances extrêmement préoccupantes soumises à autorisation aux termes du Règlement CE/1907/2006 (REACH). Les substances préoccupantes incluent des agents cancérigènes et mutagènes, des substances toxiques pour la reproduction, des substances persistantes, bioaccumulatives et toxiques, ainsi que des substances très bioaccumulatives et d'autres pour lesquelles il existe des preuves scientifiques de probables effets graves sur la santé humaine ou sur l'environnement (comme les perturbateurs endocriniens).

Le tableau ci-après répertorie les 15 premières substances de la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes, accompagnées de leur numéro CAS, de leur utilisation courante et de leur ordre de priorité en vue d'une demande d'autorisation, conformément à la proposition de l'ECHA.

Selon les termes du Règlement REACH, la liste candidate doit être mise à jour régulièrement, en réponse aux propositions d'ajout de nouvelles substances. La Commission travaille actuellement sur des rapports à transmettre avant le 15 mai 2009 pour le prochain groupe de produits chimiques, notamment les déchets (goudron de houille) et distillats de brai. (CAS 295-507-9) ; les distillats (goudron de houille), huiles lourdes (CAS 292-607-4) ; les distillats (goudron de houille), huiles lourdes, fraction pyrène (CAS 295-304-5) ; les distillats (goudron de houille), brai, fraction pyrène (CAS 295-313-4) ; le brai de houille, haute température (CAS 266-028-2).

◆ La liste candidate est disponible (en anglais) sur le site Web de l'ECHA, à l'adresse http://echa.europa.eu/chem_data/candidate_list_en.asp

◆ La liste publique des intentions de transmission de dossiers à ajouter à la liste est accessible à l'adresse http://echa.europa.eu/chem_data/reg_int_tables/reg_int_curr_int_en.asp

◆ La liste des dossiers transmis à l'ECHA est disponible à l'adresse http://echa.europa.eu/chem_data/reg_int_tables/reg_int_subm_doss_en.asp

Obligation d'information sur la présence de substances extrêmement préoccupantes dans les articles

Conformément à l'Article 33 (1) du Règlement REACH (CE/1907/2006), tout fournisseur d'articles contenant une substance présente dans la liste et affichant un niveau de concentration supérieur à 0,1 % (masse pour masse) doit fournir au destinataire des articles les informations suffisantes pour permettre l'utilisation des articles en toute sécurité, y compris, au minimum, le nom de la substance. Cette obligation n'est pas liée à un volume, c'est-à-dire qu'elle s'applique également aux produits ou composants fabriqués ou importés à hauteur de moins d'une tonne par an. Ces produits ou composants ne peuvent pas non plus être exemptés de l'obligation au titre de l'Article 7(3) (exclusion d'exposition) ou de l'Article 7(6) (enregistrement existant pour cette utilisation). Ces mesures sont devenues obligatoires dès la publication des noms des substances dans la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes sur le site Web de l'ECHA, en date du 28 octobre 2008 (aucune publication au Journal officiel n'est prévue quand l'inclusion de la substance fait l'unanimité).

De surcroît, les informations jugées nécessaires pour garantir l'utilisation d'un article en toute sécurité doivent également être transmises aux consommateurs s'ils en font la demande (Article 33 (2)). Ces informations doivent être fournies aux consommateurs gratuitement, dans un délai de 45 jours suivant la demande.

À compter du 1^{er} juin 2011, les fournisseurs d'articles devront signaler à l'ECHA si leurs articles contiennent une substance incluse dans la liste candidate avant le 1^{er} décembre 2010. Cette obligation s'applique uniquement lorsque la substance est présente à un niveau supérieur à 0,1 % (masse pour masse) et que sa quantité dans les articles produits/importés est supérieure à un total d'une tonne par an et par entreprise. Pour les substances incluses dans la liste candidate après le 1^{er} décembre 2010, la notification doit être transmise au plus tard six mois après l'inclusion.

Des informations détaillées sont disponibles dans les [Directives sur les articles](http://reach.jrc.it/docs/guidance_document/articles_en.pdf) (http://reach.jrc.it/docs/guidance_document/articles_en.pdf) (en anglais).

Consultation publique

Le 14 janvier 2009, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a lancé une consultation publique sur son projet de recommandations concernant 7 des 15 substances contenues dans la liste candidate et soumises à l'inclusion dans l'Annexe XIV du Règlement REACH (liste des substances soumises à autorisation). Les parties intéressées sont invitées à transmettre leurs avis avant le 14 avril 2009 (tel que stipulé dans le service de surveillance d'Enhesa).

(Suite à la page 17)

Substances extrêmement préoccupantes

Opportunités commerciales majeures ou produits inquiétants ? (suite)

(Suite de la page 16)

Sur les 15 substances de la liste candidate, l'ECHA a recommandé d'accorder la priorité aux sept substances suivantes, en fonction des trois critères que sont les propriétés intrinsèques, la nature des utilisations et les volumes utilisés :

- ◆ 5-tert-butyl-2,4,6-trinitro-m-xylène (xylène musqué),
- ◆ Chloroalcanes en C10-13 (paraffines chlorées à chaîne courte, PCCC),
- ◆ hexabromocyclododécane (HBCDD) et tous les principaux diastéréo-isomères identifiés,
- ◆ 4,4'- Diaminodiphénylméthane (MDA),
- ◆ phtalate de bis (2-éthylhexyle) (DEHP),
- ◆ phtalate de benzyle et de butyle (BBP),
- ◆ phtalate de dibutyle (DBP).

Le projet de recommandations comporte des détails tels que les dates à partir desquelles l'utilisation de la substance doit être interdite (« date butoir »), sauf en cas d'autorisation, les dates avant lesquelles la demande d'autorisation doit être effectuée et les éventuelles exemptions d'autorisation pour certaines utilisations ou catégories d'utilisation, le cas échéant. Les intervalles de temps proposés pour la transmission des demandes d'autorisation sont de 24 à 30 mois suivant l'inclusion de la substance concernée dans l'Annexe XIV du Règlement REACH ; les interdictions doivent s'appliquer entre 42 et 48 mois après l'inclusion. De plus, l'ECHA suggère de conserver des exemptions pour les utilisations permises des substances prioritaires telles qu'elles sont actuellement énoncées dans la Directive 76/769/CEE, avec des conditions de restriction.

Les huit substances restantes sur la liste candidate non retenues pour le premier projet de recommandations en termes d'établissement de priorités pourraient faire ultérieurement l'objet d'une priorité de l'ECHA.

Les parties intéressées sont invitées à transmettre leurs avis à l'aide des formulaires de commentaires disponibles sur le site Web de l'ECHA concernant les deux problèmes distincts :

- ◆ [l'établissement d'une priorité pour les 15 substances de la liste candidate](http://echa.europa.eu/consultations/autorisation/draft_recommendations/prioritisations_en.asp) (http://echa.europa.eu/consultations/autorisation/draft_recommendations/prioritisations_en.asp) (en anglais),
- ◆ [le projet de recommandations concernant les sept substances prioritaires](http://echa.europa.eu/consultations/autorisation/draft_recommendations/recommendations_en.asp) (http://echa.europa.eu/consultations/autorisation/draft_recommendations/recommendations_en.asp) (en anglais).
- ◆ [Des informations supplémentaires concernant la consultation publique](http://echa.europa.eu/consultations/autorisation/draft_recommendations_en.asp) sont disponibles sur le site Web de l'ECHA. (http://echa.europa.eu/consultations/autorisation/draft_recommendations_en.asp)

Autorisation ou interdiction ?

Les avis reçus durant la période de consultation seront examinés par l'ECHA et pourraient constituer une base pour la modification des projets de recommandations, en tenant compte de l'opinion du comité des États membres. Par la suite, l'ECHA transmettra ses recommandations à la Commission européenne pour décision finale. La première recommandation sur les substances à inclure dans l'An-

nexe XIV doit être transmise par l'ECHA à la Commission avant le 1^{er} juin 2009. Par la suite, des recommandations devront être présentées au moins tous les deux ans. À la fin de l'étape d'établissement des priorités, une décision sera prise pour savoir :

- ◆ si une substance nécessite une autorisation ou non,
- ◆ quelles utilisations d'une substance seront exemptées d'autorisation,
- ◆ quelle sera la « date butoir » pour une substance spécifiée.

Selon le Règlement REACH, au sein de l'Union européenne, un producteur, un importateur ou un utilisateur en aval ne doit pas fabriquer de substance ou mettre de substance sur le marché à des fins d'utilisation, ni l'utiliser lui-même, si cette substance fait partie de l'Annexe XIV, à moins d'avoir obtenu une autorisation.

Une autorisation sera requise pour les substances extrêmement préoccupantes identifiées, afin de s'assurer que les risques inhérents à leur utilisation sont correctement contrôlés et que ces substances sont progressivement remplacées par des substances ou technologies de substitution, présentant moins de risques.

Une fois les détails finaux publiés à l'Annexe XIV du Règlement REACH, tous les fabricants, importateurs et utilisateurs en aval ayant demandé des autorisations seront obligés de prévoir un plan de substitution. Un tel plan doit tenir compte de la disponibilité de produits de substitution et de la faisabilité technique et économique de cette substitution. Une autorisation ne peut être accordée que si les risques d'utilisation de cette substance sont contrôlés, s'il est prouvé que les avantages socioéconomiques l'emportent sur le risque pour la santé humaine ou pour l'environnement et s'il n'existe aucune substance ou technologie de substitution adaptée. Les autorisations seront soumises à une révision limitée dans le temps, dont la durée sera déterminée au cas par cas, conformément à l'Article 61 du Règlement.

- ◆ D'autres détails concernant la [procédure d'autorisation](http://guidance.echa.europa.eu/autorisation_en.htm) sont disponibles sur le site Web de l'ECHA.

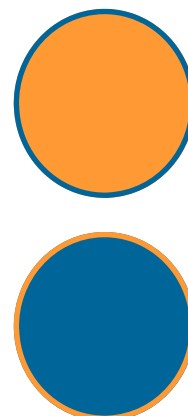
(http://guidance.echa.europa.eu/autorisation_en.htm)

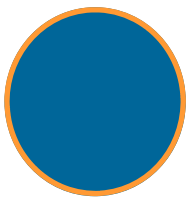
Et après ?

Quelles mesures pouvez-vous prendre pour vous assurer de bien respecter les exigences du Règlement REACH et éviter ainsi le refus d'accès au marché ? Même si le système que vous avez mis en place comporte plusieurs niveaux de complexité, il doit au minimum tenir compte des trois points suivants :

- ◆ Vous devez mettre en place un système qui vous permet d'identifier les produits chimiques présents dans vos produits, et de savoir si l'un d'entre eux est répertorié comme une substance extrêmement préoccupante candidate ou risque de l'être (par exemple, si quelqu'un a exprimé une intention à cet égard ou si la substance correspond aux critères de classification). La liste GADSL (Global Automotive Declarable Substance List) peut être utilisée comme source d'inspiration, tout comme la liste SIN (Substitute it Now) fournie par les

(Suite à la page 18)





Substances extrêmement préoccupantes

Opportunités commerciales majeures ou produits inquiétants ? (suite)

(suite de la page 17)

organisations non gouvernementales. Le système doit prévoir un règlement contractuel du problème avec vos fournisseurs de matières premières et de sous-composants et il doit être en mesure de s'adapter à la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes, en constante évolution.

◆ Si votre produit contient une substance candidate (ou une substance qui risque de le devenir), vous devez :

- examiner les possibilités de modifier la composition de votre produit ;
- déterminer si cette ligne de produits vaut la peine d'être poursuivie, au risque d'exposer la réputation de votre entreprise à un retour négatif ;
- envisager de participer au processus de consultation, pour convaincre que la substance ne soit pas soumise à autorisation ;
- si tout ceci échoue, chercher à obtenir l'autorisation pour tenter de laisser votre produit sur le marché aussi longtemps que possible, tout en recherchant des stratégies de substitution.

◆ Si votre produit ne contient pas de substance candidate (ni aucune substance risquant de le devenir bientôt) :

- Vous pouvez chercher à savoir si l'un de vos produits pourrait servir de substitution à des produits concurrents qui utilisent des substances candidates et, si tel est le cas, vous devez tout de même envisager de participer au processus de consultation, pour promouvoir vos produits comme des substitutions viables, en vous assurant ainsi un avantage concurrentiel tout en accélérant/facilitant l'élimination progressive des substances candidates.
- Vous pouvez également envisager de fournir aux clients et utilisateurs en aval, une déclaration indiquant que vos produits ne contiennent aucune substance candidate, afin de créer davantage de demande en vous démarquant de vos concurrents qui n'ont pas connaissance ou ne parlent pas du problème.

Si vous avez d'autres questions sur cette situation, n'hésitez pas à contacter Enhesa pour obtenir une assistance et des conseils.

Thierry Dumortier

Directeur

Concerné(s) par SVHCs ?

(Substances extrêmement préoccupantes)

[Contactez-nous](#) pour participer à nos webinaires gratuits sur le sujet

- 14-Mai 2009
- 19-Mai 2009

Substances extrêmement préoccupantes

Opportunités commerciales majeures ou produits inquiétants ? (suite)

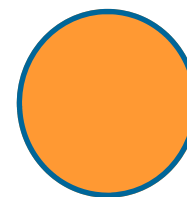
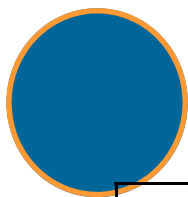


Tableau: Liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

n° CAS	Nom	Utilisation	Priorité ⁽¹⁾
120-12-7	Anthracène	· Principalement utilisé comme intermédiaire pour la synthèse de l'anthraquinone. Egalement utilisé comme produit chimique de laboratoire pour la production de médicaments et de préparations et articles pyrotechniques.	
101-77-9	4,4'-diaminodiphénylméthane (MDA)	· Principalement utilisé comme précurseur du méthylène diphenyl diisocyanate (MDI). Egalement utilisé comme agent de durcissement dans les résines et adhésifs époxy, dans la production de polymères à haute performance et comme point de départ pour la synthèse de la 4,4'-méthylènebis (cyclohexaneamine) (PACM).	
84-74-2	Phtalate de dibutyl (DBP)	· Principalement utilisé comme agent plastifiant dans les polymères, notamment les produits en PVC, la fibre de verre et le caoutchouc. Les produits finis incluent les revêtements de sol, les tuyaux d'arrosage et les applications automobiles. Egalement utilisé comme agent plastifiant pour les adhésifs (dans les papiers et emballages, la construction, les applications automobiles), dans les peintures et laques de nitrocellulose, comme coulis de ciment sur les chantiers de construction et comme solvant dans différentes applications mineures (teintures liposolubles, insecticides, peroxydes et autres composés organiques).	· Délai d'introduction de la demande : 30 mois (contrôle approprié ou pour des raisons socio-économiques) · Réexamen : 48 mois · Dérogation possible pour les peintures pour artistes
7646-79-9	Dichlorure de cobalt	· Principalement utilisé comme intermédiaire pour la synthèse d'autres composés inorganiques du cobalt (par exemple : dihydroxyde de cobalt, oxalate de cobalt, carboxylates de cobalt). · Egalement utilisé pour la synthèse de la vitamine B12, pour l'électrodeposition, pour la synthèse de pigments, de produits d'alimentation animale et produits vétérinaires, dans les indicateurs d'humidité et dans les solutions standard de coloration pour tester les liquides.	
1303-28-2	Pentoxyde de diarsenic	· Historiquement, le pentoxyde de diarsenic était utilisé dans les agents de préservation du bois de type CCA (arséniate de cuivre chromaté). Cette utilisation est aujourd'hui interdite, bien qu'un site continue à préparer du CCA (à des fins d'exportation) et que des articles (contenant du bois traité au CCA) puissent encore être importés et/réutilisés.	
1327-53-3	Trioxyle de diarsenic	· Principalement utilisé pour les alliages de plomb (particulièrement dans les piles et batteries plomb-acide), pour la production du verre (et, dans une moindre mesure, de l'émail) et comme source d'arsenic haute pureté pour une utilisation dans l'industrie de l'électronique. · Egalement utilisé comme intermédiaire pour la synthèse d'autres composés de l'arsenic.	
7789-12-0	Bichromate de sodium, déshydraté	· Production de pigments de chrome (VI) · Additif anticorrosion dans les revêtements · Finition des surfaces métalliques · Production de cire de lignite · Production de vitamine K · Mordant pour colorants pour bois	
81-15-2	5-tert-butyl-2,4,6-trinitro-m-xylène (musc xylène)	· N'est plus produit dans l'UE. Essentiellement importé de Chine. · Principalement utilisé (comme parfum et comme exhausteur de parfum) dans la plupart des mélanges parfumants utilisés dans les détergents, assouplissants, conditionneurs de tissus, produits de nettoyage, désodorisants et autres produits ménagers et dans les produits cosmétiques tels que les savons, shampoings et parfums.	· Délai d'introduction de la demande : 24 mois (uniquement pour des raisons socio-économiques) · Réexamen : 42 mois



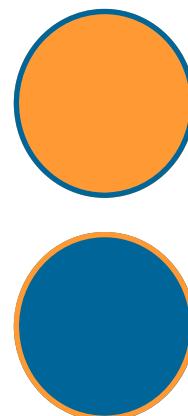
Substances extrêmement préoccupantes

Opportunités commerciales majeures ou produits inquiétants ? (suite)

Table: Candidate List of Substances of Very High Concern

117-81-7	Di(2-éthylhexyl) phthalate (DEHP)	<ul style="list-style-type: none"> · Calandrage de films/feuilles et produits enduits tels qu'emballages, rideaux, bandes, feuilles métallisées, fournitures de bureau, piscines, jouets de plage en caoutchouc, etc. · Calandrage de revêtements de sol, revêtements muraux, couverture. · Extrusion de tuyaux d'arrosage et profils pour équipements électriques. · Extrusion de fils métalliques et câbles. · Couchage de revêtements de sol. · Couchage de textiles enduits, revêtements muraux, couchage sur bande, etc. utilisés dans la garniture d'intérieur, les bagages, les vêtements de pluie, les bâches, etc. · Protection du bas de caisse. · Coulage par embouage, moulage par rotation, revêtement par immersion. · Extrusion de câbles, de produits médicaux et divers. · Moulage par injection de divers produits tels que semelles de chaussures et jouets. · Traitement plastisol de composés. · Traitement des adhésifs/mastics (entre autres) dans le secteur du bâtiment. · Traitement des laques et peintures utilisées sur différents produits. · Traitement de l'encre utilisée sur les papiers, plastiques et textiles imprimés. 	<ul style="list-style-type: none"> · Délai d'introduction de la demande : 30 mois (contrôle approprié ou pour des raisons socio-économiques) · Réexamen : 48 mois · Dérogation possible pour les peintures pour artistes
25637-99-4	Hexabromocyclododécane (HBCDD)	<ul style="list-style-type: none"> · Retardateur de flamme bromé largement utilisé dans le polystyrène expansé (PSE) utilisé dans les panneaux d'isolation dans le secteur de la construction ; dans les coussins auto pour enfants (Keml, 1994) pour répondre aux exigences de la norme FMVSS 302 ; dans les matériaux d'emballage rigides pour les équipements fragiles ; dans les matériaux d'emballage (flocon d'emballage et panneaux PSE préformés) ; dans les décors de théâtre et de cinéma ; dans les supports d'exposition ; · le polystyrène extrudé (XPS) utilisé pour l'isolation des ponts thermiques ; panneaux sandwich et stratifiés ; isolation des cavités, sols, murs de sous-sols et fondations ; toitures inversées ; plafonds ; · le polystyrène choc (High Impact Polystyrene - HIPS) utilisé dans les appareils électriques et électroniques comme les cabines d'équipement audiovisuel (équipements vidéo et stéréo), les boîtiers de distribution des lignes électriques dans le secteur de la construction et les revêtements de réfrigérateurs. · Le HBCDD est préparé sous la forme de dispersions polymères (acrylique ou latex) de viscosité variable dans l'industrie des polymères. Ces dispersions sont ensuite traitées dans l'industrie de finition textile. Les textiles dont l'enduction d'envers contient du HBCDD sont principalement utilisés dans les meubles capitonnés plats et bouclés (textiles d'ameublement domestique et commercial), les sièges capitonnés pour véhicules de transport, les draperies, les revêtements muraux, les toiles de matelas, les textiles intérieurs comme les stores roulants, les textiles intérieurs dans le secteur de l'automobile et les sièges de voiture. 	<ul style="list-style-type: none"> · Délai d'introduction de la demande : 27 mois (uniquement pour des raisons socio-économiques) · Réexamen : 45 mois
85535-84-8	Alcanes, C10-13, chloro (paraffines chlorées à chaîne courte)	<ul style="list-style-type: none"> · Utilisés pour la fabrication de caoutchouc et de produits à base de caoutchouc. · Utilisés dans les mastics et peintures. · Utilisés pour l'enduction d'envers de textiles. 	<ul style="list-style-type: none"> · Délai d'introduction de la demande : 27 mois (uniquement pour des raisons socio-économiques) · Réexamen : 45 mois · Dérogation possible en cas d'utilisation dans la transformation des métaux et dans la nourriture en bain du cuir
56-35-9	Oxyde de bis(tributylétain)	<ul style="list-style-type: none"> · Exclusivement utilisé dans l'UE comme intermédiaire pour la fabrication d'autres produits chimiques. 	
7784-40-9	Hydrogéoarsénate de plomb	<ul style="list-style-type: none"> · Aucune utilisation actuellement identifiée. 	
15606-95-8	Arséniate de triéthyle	<ul style="list-style-type: none"> · Utilisé pour des applications spécialisées dans le secteur de l'électronique. 	
85-68-7	Benzyl butyl phthalate (BBP)	<ul style="list-style-type: none"> · Principalement utilisé comme plastifiant dans les revêtements de sol PVC. Applications mineures. · Egalement utilisé comme plastifiant dans les cuirs et textiles enduits, films, mastics, peintures et adhésifs. 	<ul style="list-style-type: none"> · Délai d'introduction de la demande : 30 mois (contrôle approprié ou pour des raisons socio-économiques) · Réexamen : 48 mois · Dérogation possible pour les peintures pour artistes

Service de traduction EHS



Pour tous vos besoins de traduction professionnelle de documents EHS, Enhesa est votre interlocuteur spécialisé.

Le service de traduction réglementaire EHS d'ENHESA propose à ses clients des traductions des législations EHS étrangères, ainsi que l'accès aux services d'Enhesa dans **toutes les langues**, dont :

l'anglais, le chinois (simplifié ou traditionnel), l'espagnol, le français, l'allemand, le portugais, le japonais, le coréen, le russe, l'italien, le néerlandais, le polonais, le hongrois, le danois, le suédois, le norvégien, etc.

Pour chaque demande de traduction, ENHESA vous fait parvenir un devis mentionnant :

- ◆ le nombre de mots contenus dans le document envoyé (mots sources),
- ◆ le montant total à facturer (soit la multiplication des mots sources par le tarif appliqué à la combinaison de langues donnée),
- ◆ le niveau de traduction requis (voir ci-dessous),
- ◆ la date prévue pour la livraison de la traduction.

ENHESA propose 2 niveaux de traduction de qualité :

Traduction seule

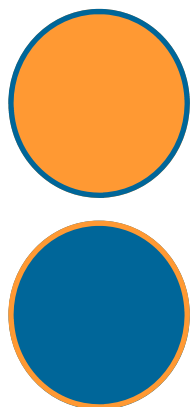
Enhesa s'appuie sur un réseau fiable de traducteurs expérimentés dans la traduction des réglementations et documents EHS. Pour garantir la cohérence, nos ressources travaillent avec des mémoires de traduction spécialisées.

Traduction relue par nos consultants :

Enhesa propose également la traduction mentionnée ci-dessus, à laquelle s'ajoute une relecture par un spécialiste des réglementations EHS pour Enhesa. Cette relecture garantit que la signification EHS sous-jacente de la traduction est précise.

Contactez-nous [pour plus d'informations ou pour obtenir un devis](#).

Evénements et présentations à venir



21 avril 2009, CHWMEG, Baltimore, Maryland

- ◆ Enhesa donnera une présentation sur la réglementation chinoise en matière de déchets
- ◆ Pour de plus amples informations, visitez le site www.chwmeg.org

Du 22 au 24 avril 2009, Session de printemps de l'Auditing Roundtable, San Antonio, Texas

- ◆ Enhesa participera à l'Auditing Roundtable, également en qualité d'exposant
- ◆ Pour de plus amples informations, visitez le site <http://www.auditing-roundtable.org>

29 avril 2009, Législation sur les installations classées, Paris (FR)

- ◆ Enhesa donnera une présentation sur la législation relative aux établissements industriels à travers le monde
- ◆ Formation (en français) organisée par le Centre de Formation et de Documentation sur l'Environnement (CFDE). Pour plus d'informations, visitez le site : <http://www.cfde.cci.fr>

Les 13 et 14 mai 2009, Session internationale de l'Auditing Roundtable, Lisbonne (PT)

- ◆ Enhesa présentera les réglementations EHS au Portugal ainsi qu'un aperçu des derniers développements réglementaires EHS au sein de l'Union européenne.
- ◆ Pour obtenir des informations plus détaillées, visitez le site <http://www.auditing-roundtable.org>

5 juin 2009, REACH et GHS, quel est l'impact sur la gestion des produits chimiques ? Paris (FR)

- ◆ Enhesa présentera les réglementations chimiques à travers le monde
- ◆ Formation (en français) organisée par le Centre de Formation et de Documentation sur l'Environnement (CFDE). Pour plus d'informations, visitez le site : <http://www.cfde.cci.fr>

Du 9 au 11 septembre 2009, Session d'automne de l'Auditing Roundtable, Baltimore, MD

- ◆ Enhesa participera à l'Auditing Roundtable, également en qualité d'exposant
- ◆ Pour de plus amples informations, visitez le site <http://www.auditing-roundtable.org>

23 septembre 2009, Législation sur les installations classées, Paris (FR)

- ◆ Enhesa présentera la législation relative aux établissements industriels à travers le monde
- ◆ Formation (en français) organisée par le Centre de Formation et de Documentation sur l'Environnement (CFDE). Pour plus d'informations, visitez le site : <http://www.cfde.cci.fr>

Du 1 au 4 décembre 2009, Pollutec, Paris (FR)

- ◆ Enhesa prévoit de participer, également en qualité d'exposant, aux conférences dans le cadre du salon Pollutec. Pour plus d'informations, visitez le site www.pollutec.com

Enhesa — conformité réglementaire EHS mondiale

Enhesa est une société de consultance en politiques et en stratégies de protection de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail (EHS). Basée à Bruxelles et à Washington, Enhesa dispose d'un réseau de consultants couvrant presque l'ensemble de la planète. Notre mission est d'informer et de conseiller nos clients sur la manière dont ils peuvent faire face aux développements réglementaires et politiques dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'hygiène et de la sécurité au travail, ainsi qu'aux évolutions constantes animant ces matières. www.enhesa.com

Enhesa Flash est distribué gratuitement par Enhesa.

Pour vous inscrire, cliquez sur <http://www.enhesa.com/enhesa/EN/service/flash.asp>

- Bruxelles: Thierry Dumortier, Enhesa Director
15 rue du Mail, B-1050 Bruxelles, Belgique
Tél: +32-2-775.97.97, Fax: +32-2-775.97.99
 - Washington: Paul Cullen Beatley, Enhesa President
4320 Clearbrook Lane, Kensington, Maryland 20895, USA (adresse officielle)
1940 Duke Street, Suite 200, Alexandria, VA 22312, USA (adresse visiteurs)
Tél: +1-301-530.13.92, Fax: +1-301-530.12.88
- <http://www.enhesa.com>



© Enhesa 2009

